

lumière nous est venue de Soissons. Voici ce que dirent les Pères réunis dans cette ville en 1849 :

“ Quant aux comédiens et aux acteurs, nous ne les mettons pas au nombre des infâmes, ni des excommuniés.

“ Cependant, si, comme cela arrive presque toujours, ils abusent de leur profession au point de jouer des pièces impies ou obscènes, on doit leur refuser la communion eucharistique.”

Chacun le sait, le théâtre devient tous les jours plus moral, plus vertueux, plus colleté. L'Eglise peut donc donner ses sacrements et ses prières aux acteurs, enfants grandis, et aux actrices, jolies âmes de papillons que la vieillesse ne fane pas, que les poudres de riz, les poudres d'or, les parfums d'ambres conservent presque éternelles pour nos admirations et celles de nos petits-fils. Quand une actrice se décide à mourir, elle vit depuis si longtemps que, par charité pour le public, l'Eglise lui doit le dernier refuge.

Au reste, le pape entretenait, au temps du pouvoir temporel, les théâtres de Rome et c'était un prélat qui était chargé de veiller sur la longueur des gazes dont s'enveloppaient les danseuses. Contrôler, c'est autoriser. Rome s'est prononcée avant que la Révolution cassât sur les nez des cardinaux le dais sous lequel ils rendaient la justice.

Quant à la vue des spectacles, même honnêtes s'il en est, elle est nettement, justement, fortement interdite aux prêtres, pour cette excellente raison qu'elle est également défendue aux laïques, comme le jeu, comme le prêt à intérêts, comme la danse, comme les autres actes que nous accomplissons le matin et le soir et entre les deux.

Cela s'explique par des raisons théologiques, qu'il est bon de laisser dans les dictionnaires où elles sommeillent, et par des raisons historiques.

En interdisant l'assistance aux spectacles, l'Eglise primitive suivit la tradition des sages antiques : le grand Scipion n'empêche-t-il pas la construction d'un théâtre de pierre dans Rome ? Ovide, qu'on s'attend peu à voir en cette affaire, ne supplie-t-il pas dans ses “ Tristes ” l'empereur Auguste de supprimer les théâtres ? Sénèque ne soutient-il pas que l'homme reçoit au théâtre les méchantes impressions du vice ? Et Solon et Plutarque ne sont-ils pas du même avis ?

Avec cette admirable subtilité, qui permet au catholicisme les évolutions dans l'unité, les variations dans l'infailibilité, la juste distinction du dogme et de la discipline, l'Eglise, un beau jour escamota à son profit les païens et introduisit dans le sanctuaire les acteurs qu'elle avait condamnés. Le théâtre devint un plaisir de jubé, un enseignement de catéchisme. Puis, le théâtre s'émancipa, perdit les grâces de son baptême, retomba dans les fautes originelles de son paganisme.

Il fut chassé du temple, traqué, poursuivi de nouveau. On ressuscita les antiques canons des primitifs conciles contre l'enfant prodigue.